

À mettre à votre agenda!

La prochaine Assemblée générale annuelle aura lieu le

Samedi 1er juin de 10h30 à 13h30

Au Studio PJE,
4560, rue Adam

Nous vous rappelons que la présence des membres aux assemblées est obligatoire.

Les personnes devant s'y absenter sont priées d'en informer à l'avance le comité Vie participative par courriel à l'adresse vieparticipative@coopviauville.org ou en laissant une lettre au bureau de la coopérative.

Voici les postes en élection lors de la prochaine AGA

CA : 3 postes d'administrateur

Sélection : 4 postes de membre

Finances : 1 poste de co-coordonateur

Entretien : 2 postes de co-coordonateur

Vie participative : 1 poste de co-coordonateur

Un descriptif des tâches principales de ces comités est présenté dans le feuillet explicatif joint au journal.

La Corvée du printemps se tiendra le

Samedi 11 mai à partir de 9h00

Rendez-vous au cabanon

Un lunch sera servi à la fin de la corvée

Veillez aviser d'avance le comité Vie participative si vous ne pouvez être présent.

Nous demandons aux usagers du stationnement de bien vouloir retirer leurs véhicules AVANT le début de la corvée - Merci!

La corvée sera suivie, à 17h, du premier 5 à 7 du Comité Bon Voisinage!

Venez nous rejoindre, avec boisson et grignotines, dans l'allée du bureau au 1880

Au plaisir de jaser et de vous y voir nombreux!

Il y aura une inspection canine pour les punaises les

Lundi 27 et mardi 28 mai, de 9h à 17h

Les horaires seront affichés sur les portes d'entrées des blocs.

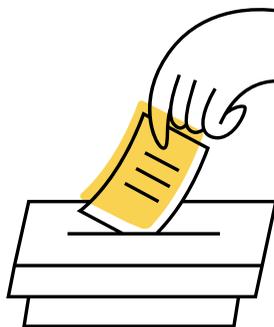
Merci de bien vouloir enfermer vos animaux dans la salle de bain durant la visite, particulièrement si vous prévoyez être absent. Des représentants de la coopérative vont accompagner les techniciens et pourront débarrer la porte le cas échéant.

La fête des 20 ans de la coopérative aura lieu le

Samedi 15 juin, à compter de 17h00

Dans le stationnement de la Coopérative.

En espérant vous y rencontrer en grand nombre!



Vous aurez probablement remarqué la série d'affiches concernant **les différentes collectes de rebuts** qui ont été installées dans les entrées arrières des blocs. Ces affiches ont été créées par le comité Secrétariat à partir des informations officielles de la ville de Montréal et de notre arrondissement. Si vous y constatez des erreurs, n'hésitez pas à en aviser le comité.

Merci de respecter les heures de dépôt et de participer à garder les espaces propres.

Comme vous le savez tous, nous n'avons pas de service de conciergerie à la coopérative, c'est donc un membre qui choisit volontairement d'effectuer le nettoyage lorsqu'il y a des « dégâts » dans les espaces de dépôt des ordures. Malheureusement, ce sont la plupart du temps les mêmes personnes qui le font et avouons-le, il s'agit souvent une tâche assez dégoûtante à accomplir. Donc, si vous constatez que vous avez laissé des déchets en dehors des heures de collectes ou que vos sacs ont été déchirés/dispersés, merci de bien vouloir les ramasser/nettoyer. De plus, si vous voyez que votre espace de dépôt aurait besoin d'un peu d'amour, merci de contribuer à la tâche!

Il est important de respecter les jours et heures de dépôts des rebuts et de garder nos espaces de dépôt propres. **La Coop risque une amende de 1000 \$** si les horaires ne sont pas respectés et nous avons déjà reçu plusieurs avertissements à ce sujet de la part de l'arrondissement. Il en tient de la coopération et de la responsabilité de tous et de toutes d'éviter une telle dépense inutile.



Pour les propriétaires de chiens

En référence à la politique de Bon Voisinage, merci de bien vouloir faire faire leurs besoins à **l'extérieur du terrain de la coopérative**, c'est-à-dire de l'autre côté de la clôture, vers le stationnement ainsi que sur la partie gazonnée qui longe le trottoir et la rue Ida-Steinberg. De surcroît, le règlement de la ville stipule qu'ils doivent être **attachés en tout temps** à l'extérieur de votre logement, ce qui inclut le terrain de la coopérative, les aires communes et les cages d'escaliers. Nous voyons régulièrement des chiens en liberté sur le terrain de la coop.



Rappelez-vous que ce n'est pas tout le monde qui est à l'aise avec les chiens

Merci de favoriser la tranquillité de tous et de toutes!



La coopérative le P'tit train de Viauville célèbre ses 20 ans en 2024! 🎉

Nous préparons une fête grandiose pour marquer cet anniversaire inoubliable! **Bloquez votre agenda pour le 15 juin 2024 dès maintenant!** 📅 Attendez-vous à une soirée sous les étoiles pleine de festivités avec un souper, des surprises et un spectacle époustoufflant mettant en lumière nos voisins et leurs talents uniques! ✨ Restez à l'affût pour plus de détails et le formulaire d'inscription dans notre prochaine infolettre. 📧

Vie Participative :

Vous aimeriez offrir un peu plus de temps à la coopérative? Vous n'arrivez pas à faire un minimum de 5h par mois? Contactez la permanence à permanence@coopviauville.org ou par téléphone au (514) 564-8850 et Maxime vous mettra en contact avec les comités qui ont besoin d'aide.

Par ailleurs, **le comité Entretien a présentement un besoin URGENT de nouveaux membres** (ce qui explique les longs délais pour les réparations). Un groupe de membres prépare un plan d'action pour revitaliser le comité, vous recevrez des informations en ce sens très bientôt. Si vous souhaitez vous joindre au comité, communiquez sans tarder avec Maxime!

Rappel : N'oubliez pas de **remplir et remettre vos feuilles de temps d'implication** à vos responsables de comités! Afin de faciliter le processus, vous pouvez produire des feuilles au mois, trimestre ou semestre – l'important est de bien noter votre temps d'implication afin que nous ayons la bonne information lors de l'évaluation annuelle. La comptabilisation des heures pour le reste de l'année 2023 se fera bientôt.

Important : Nous recherchons des **gens intéressés à se partager la gestion du cellulaire d'urgence de la coopérative**. Pour cette tâche, il faut être disponible pour répondre aux appels (environ 3-4 appels par mois) et contacter les responsables du comité Entretien pour rediriger les appels. Si vous êtes intéressé, veuillez communiquer avec Gabriel du CA par courriel à ca@coopviauville.org ou en laissant un message à Maxime au (514) 564-8850.

Le Comité Sélection

souhaite vous rappeler que vous pouvez en tout temps dans l'année faire une :

- Demande logement
- Demande de transfert

Vous trouverez le **formulaire de demande de transfert** dans les entrées des blocs. Une fois rempli, déposez-le dans la boîte aux lettres du bureau à l'attention du comité Sélection. Au besoin, communiquez directement avec le comité par courriel à selection@coopviauville.org.

Pour **une demande de logement, vous devez remplir le formulaire disponible sur le site web de la coopérative** et l'envoyer par courriel au comité Sélection avec une lettre de motivation expliquant pourquoi vous souhaitez habiter en coopérative d'habitation. Ce dernier est aussi disponible au bureau de la permanence, au 1880.

Des subventions au logement sont présentement disponibles à la coopérative

Pour être admissible, vous devez :

1. Faire une demande écrite **adressée au comité Sélection;**
2. Être titulaire de la **citoyenneté canadienne** ou d'une **résidence permanente;**
3. **Avoir résidé pendant 12 mois**, au cours des 24 derniers mois, **au Québec;**
4. Ne pas être aux études;
5. Ne pas être en sur ou sous population dans le logement;
6. Avoir des **revenus égaux ou inférieurs aux plafonds de revenu** énoncé par la OMHM. Les revenus sont calculés à partir des déclarations d'impôt de l'année précédente de **tous les membres du ménage qui habitent dans le logement.**

Si vous croyez être admissible, n'hésitez pas à déposer votre demande par écrit au bureau de la coopérative (1880) ou par courriel à selection@coopviauville.org. Vous devez avoir produit vos déclarations d'impôt de l'année précédente. Pour toutes questions nous vous invitons à communiquer avec le comité Sélection.

Données pour l'année 2023			
Sujet à changement pour 2024			
Nombre de chambre à coucher	1	2	3
Nombre de personnes dans le logement (adultes et enfants)	1 ou 2 (couple)	2 ou 3 (sauf couple)	4 ou 5
Revenu max admissible (2023)	38 000\$	43 500\$	53 000\$

Un message du Comité Secrétariat :

Petit rappel : Merci de nous transmettre votre preuve d'assurance DÈS la réception de votre renouvellement, ce qui nous facilite grandement la tâche. Vous pouvez l'envoyer par courriel à secretariat@coopviauville.org ou en laissant une photocopie dans la boîte aux lettres du bureau de la Coopérative. Merci pour votre précieuse collaboration!

Un **texte au sujet de la création et de l'historique de la Coopérative** est présentement en création. Vous avez des souvenirs ou anecdotes à partager pour enrichir la rédaction? N'hésitez pas à nous en aviser par courriel et nous vous mettrons en contact avec la personne responsable de ce dossier.